



Association des personnes  
avec une déficience de l'audition

# Rapport d'activités 2018-2019



12 juin 2019

# Table des matières

Mot du président	Page 3
Mot de la direction	Page 4
Mission: objets et problématique	Page 5
Le conseil d'administration	Page 6
L'équipe de travail	Page 7
Les membres	Page 7
Les bénévoles	Page 8
Planification stratégique 2018-2021	Page 9
Services et suivis	Page 10
Défense des droits	Page 11
Maladie de Ménière	Page 12
L'accessibilité Où sortir sans limites	Page 12
D'une oreille à l'autre	Page 14
Soutien à la communication	Page 15
Information sur la technologie	Page 15
Aide aux proches	Page 16
Programmations d'activités	Page 16-18
Communications et médias	Page 19-20
Partenariats et collaborations	Page 21
Nos priorités	Page 22
Soutien financier et remerciements	Page 23



## UNE ANNÉE DE CROISSANCE

Bonjour à tous,  
Me revoilà à la présidence de notre association. Je tiens à remercier mesdames Nicole Bélanger et Francine Chalut, ainsi que monsieur Michel Dubé pour les heures consacrées au conseil d'administration (CA) de l'APDA. Le CA a comblé deux des trois postes vacants en cooptant deux personnes malentendantes : madame Hélène Houde et monsieur Patrice Grimard, deux personnes ayant de l'expérience et des atouts pour notre CA. C'est suite à ce remaniement que j'ai été nommé à la présidence et que madame Nancy Porter a été désignée au poste de vice-présidente. Merci à notre directrice et aux membres du CA pour leur diligence lors de cette démarche.

À la lecture de ce rapport d'activités vous serez en mesure de constater tout le travail accompli et tous les projets qui ont été développés.

Croissance et avancement de notre mission ont été les mots d'ordre de notre année qui a connu un grand succès. Je profite de cette tribune pour remercier notre équipe de travail, Marie-Hélène, Anne-Sophie, Chantal, Kim, Emmy, Ariane et Rachel, ainsi que tous les bénévoles incluant le conseil d'administration pour leur implication et leur souci de mettre de l'avant l'APDA et ses membres. Bravo à toutes et tous! On continue sur cette belle lancée pour notre 35e anniversaire en 2019 et notre déménagement dans notre belle maison!

**GILLES NOLET**

*Président, APDA*

# Mot de la directrice



## 2018-2019 UN GRAND DÉFI!

Bonjour à toutes et tous,  
Comme vous le savez, depuis que l'APDA m'a choisie comme directrice, tout s'est mis à bouger à l'interne. On n'a pas fait les choses à moitié. Pourquoi toute cette croissance? C'est parce que nous sommes une équipe du tonnerre qui croit fondamentalement aux valeurs de l'APDA: le respect, l'accueil, l'équité, l'entraide et la solidarité. Tous les jours, nous souhaitons faire une différence dans la vie des gens pour qu'ils puissent mieux se connecter avec eux-mêmes, avec leurs proches et leur environnement. La force pour grandir, on la trouve dans nos valeurs, mais surtout dans nos croyances:

À l'APDA on croit que tout est possible et qu'il n'y a pas de hasard. Toutes les personnes qui sont sur le chemin de l'APDA sont là pour apporter quelque chose. Notre oeuvre est magnifique. C'est pourquoi c'est un honneur pour moi de vous partager dans notre rapport d'activités, tout ce que ces rencontres ont changé dans nos quotidiens. Faire partie d'une association telle que l'APDA c'est vraiment un très beau cadeau de la vie. Merci à tous les membres, à tous les bénévoles et à notre équipe de travail pour ce travail exceptionnel en 2018-2019. BRAVO à toutes et tous! et MERCI!  
Bonne lecture...

**MARIE-HÉLÈNE  
TREMBLAY**

*Directrice, APDA*

# MISSION

Favoriser l'inclusion sociale des personnes vivant avec une déficience de l'audition en offrant des services d'aide et d'entraide, de défense des droits tout en sensibilisant et en conscientisant la population aux besoins de ces personnes et de leur réalité.

# OBJETS

1. Offrir un service d'aide et d'entraide aux personnes vivant avec une déficience de l'audition.
2. Sensibiliser, former et informer les individus et les intervenants du domaine public et privé sur les besoins et les réalités des personnes avec une déficience de l'audition.
3. Défendre les droits des personnes vivant avec une déficience de l'audition, en ce qui a trait aux incapacités et aux barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation au sein de la société.
4. Favoriser la reconnaissance des compétences, mérites et aptitudes des personnes vivant avec une déficience de l'audition ainsi que de leurs contributions sociales pour une meilleure intégration dans la communauté.
5. Amasser de l'argent ou d'autres biens par voie de souscriptions, levée de fonds, activités de financement dans le but de réaliser les objectifs de la corporation.

# PROBLÉMATIQUE

Au Canada, 1 personne sur 5 âgée de 20 à 79 ans présente une perte d'audition. En 2013, 4,6 millions de Canadiens avaient une perte auditive et on prévoit qu'en 2036, 10 millions de personnes en seront atteintes. 1 personne sur 3 de 65 ans et plus et 1 sur 2 de 75 ans et plus présente une déficience auditive\*.

La déficience auditive est un obstacle majeur à la communication. Cela entraîne des conflits, crée des situations d'isolement, accélère le déclin cognitif chez les aînés et met les personnes atteintes en situation à risque pour leur sécurité si les espaces de vie ne sont pas adaptés. Des stratégies et des outils d'adaptation sont nécessaires et impliquent: les employeurs, les proches, les services de santé, de transport, de culture, de loisirs, de tourisme, etc. En plus du soutien individuel ou de groupe, des actions de défense collective des droits et d'éducation populaire sont essentiels pour contrer les impacts de la déficience auditive.

\*source : Enquête canadienne sur les mesures de la santé (2012-2013)

# Le conseil d'administration 18-19

## NOTRE ORGANISME



Nicole Bélanger  
présidente juin à  
décembre



Gilles Nolet  
président décembre  
à juin



Nancy Porter  
vice-présidente



Micheline Careau  
secrétaire



Guylaine Gravel  
trésorière



Francine Chalut,  
administratrice



Michel Dubé  
administrateur



Patrice Grimard  
administrateur



Hélène Houde  
administratrice

L'Association des personnes avec une déficience de l'audition (APDA) est un organisme à but non lucratif fondé en 1984. C'est un organisme d'action communautaire autonome, soutenu par ses membres et ses partenaires ainsi que par plusieurs bailleurs de fonds gouvernementaux.

Le conseil d'administration est constitué en majorité de personnes avec une déficience de l'audition. L'organisme est à la fois ancré dans son milieu et impliqué dans des dossiers concernant prioritairement l'accessibilité. Son magazine est fait par et pour les membres et leur réseau de soutien, stimulant la vie associative et diffusant des informations nouvelles sur la déficience auditive. Par ses activités, l'APDA favorise la participation sociale des personnes vivant avec une limitation auditive, que ce soit une surdité légère ou profonde. Ces personnes emploient le mode de communication oral couramment. L'Association offre de l'accueil, de l'écoute, de l'accompagnement, de la relation d'aide et d'entraide, de l'information et des références. Ces services sont fournis soit par des intervenant(e)s ou des pairs aidant(e)s. L'APDA est aussi un lieu de veille et d'actions afin d'assurer la défense collective des droits des personnes malentendantes. Ces opérations sont toujours dans l'optique de leur inclusion sociale qui passe entre autres, par l'accessibilité aux services publics ou privés et par l'intégration au marché du travail.

## L'ÉQUIPE

Voici les personnes qui ont fait partie de l'équipe salariée de l'APDA en 2018-2019:



Marie-Hélène Tremblay  
Directrice



Anne-Sophie Verreault  
Coordonnatrice



Chantal Fortin  
Chargée de projet



Kim Auclair  
Agente de communication



Rachel Fillion  
Psy. chargée de projet



Ariane Millette  
Agente administrative  
(oct. à mars)

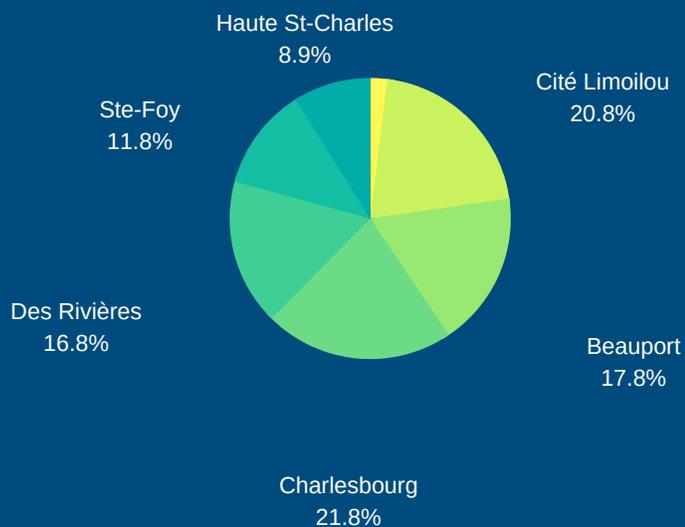


Emmy Ménard  
Agente administrative  
(juin à aout)

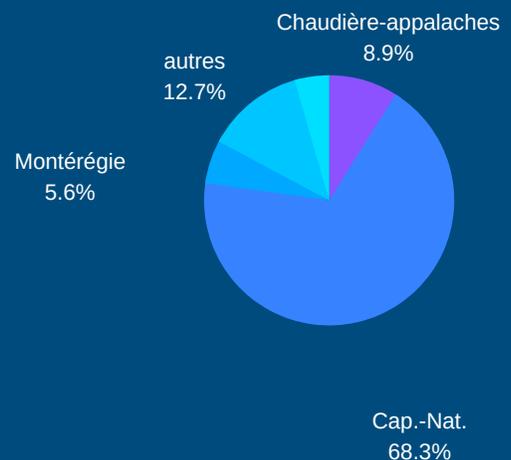
## LES MEMBRES

L'APDA est composée de **185** membres actifs au 31 mars 2019. Voici comment les membres se répartissent sur le territoire de la Ville de Québec (tableau 1) et dans la province (tableau 2). L'âge des membres varie entre 26 et 95 ans, mais la moyenne se situe au dessus de 60 ans.

### Membres selon le territoire de la ville de Québec



### Membres selon les régions du Québec



## LES MEMBRES BÉNÉVOLES

En plus de l'équipe de travail et du conseil d'administration, la mission de l'organisme s'accomplit grâce à l'implication de 12 membres bénévoles. Plusieurs sont impliqués sur différents comités ou offrent une aide ponctuelle sur différents dossiers:



Louise Prévost  
animatrice  
café-rencontres



Lise Pelletier  
viactive, comité  
accessibilité



Rachel Picard  
comité activité



Laurette  
Boucher  
Comité activité



Annie Bergeron  
Comité  
accessibilité



Jeannette  
Bélanger  
Accompagnement



Jean Boulet  
aide ponctuelle



Luc Verreault  
aide ponctuelle



Diane Gagnon  
Comité Ménagère



Louise  
Lessard  
Photographe



Marc-André  
Leclerc  
Aide ponctuelle



Marie-Luce  
Bellemare  
Comité activité

## RECONNAISSANCE BÉNÉVOLE

Le bénévolat à l'association permet de briser l'isolement et construit le sentiment d'appartenance. Les bénévoles se voient confier des tâches et des responsabilités centrales de l'APDA, car notre approche repose sur l'aide et l'entraide. C'est ainsi que nos bénévoles deviennent des modèles et des références pour l'ensemble des membres de l'APDA. L'échange d'information et le soutien des pairs sont des éléments qui font de l'association un milieu de vie où il est bon de se retrouver.

À l'association, nous pouvons compter sur l'implication bénévole de vingt-trois personnes qui ont accompli plus de mille (1000) heures de bénévolat. C'est pourquoi, pour reconnaître leur dévouement nous organisons des activités de reconnaissance:

Le 20 mai, nous avons organisé un brunch au restaurant Le23. 24 personnes étaient présentes dont 15 bénévoles.

Le 23 novembre, une soirée Mérite Bénévole a eu lieu, organisée par l'Arrondissement de Charlesbourg.

## BILAN DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2018-2021

### Augmenter le nombre de membres à 200 :

185 membres au 31 mars 2019

### Répondre aux besoins des proches aidants

- Magazine Se Comprendre décembre 2018, dédié aux proches
- Création du guide dédié aux proches financé par l'APPUI en partenariat avec 6 organismes pour les proches aidants.

### Stimuler la participation sociale des membres et leur offrir un lieu accessible

- 21 membres bénévoles
- Déménagement de nos locaux dans une maison accessible pour personnes à mobilité réduite, à proximité du transport collectif et avec une salle de conférence adaptée

### Mener à bien le projet D'une oreille à l'autre

- quarante (40) personnes ont été appareillés dans le cadre de 3 missions.
- 50 points de dépôts au Québec
- Plus de 500 prothèses auditives amassées

### Mettre en oeuvre un service d'accompagnement par les intervenants

- En cours de financement

### Poursuivre le développement du volet Ménière dans nos services

- Demande de reconnaissance de la Journée nationale de la maladie de Ménière en cours

### Augmenter la visibilité de l'APDA

- 2500 visiteurs sur le site Internet par mois, en moyenne
- 700 abonnés à la page Facebook

### Diversifier les sources de financement

- Revenu diversifié; quatre nouveaux bailleurs de fonds.
- Plan de dons et commandite, gestion par le CRM

### Rejoindre et outiller les malentendants à l'emploi et aux études pour favoriser leur inclusion sociale par l'utilisation des nouvelles technologies

- Projet de communauté de pratique en 2e dépôt
- Amorce des ateliers technologiques dans notre programmation

### Hiérarchiser les partenariats

- Création d'une table régionale de concertation: 1 rencontre
- Relance des rencontres de secteur (Table provinciale): 1 rencontre

### Mettre en place un service de formation et de sensibilisation pour les étudiants et les intervenants

- Création du projet Les Sentinelles de l'audition, en cours de financement

### Documenter les bonnes pratiques et les ressources pour l'inclusion sociale et accroître l'accessibilité aux milieux culturels, récréatifs, de loisirs, etc.

- Rédaction du guide pour les entreprises
- Création de la plate-forme [www.ousortirsanslimites.com](http://www.ousortirsanslimites.com)
- Sondage 128 participants
- Magazine édition spéciale

### Pratiquer une discrimination positive à l'embauche de personnes malentendantes

- En 2018-2019, 4 employées sur 7 sont malentendantes.

### Mieux connaître et renforcer davantage les forces de membres

- Implantation d'un outil de gestion pour protéger les données des membres en vue d'une tournée (CRM).

### Améliorer la gouvernance et la gestion administrative

- Politique en matière de harcèlement
- Guide du bénévole et de l'administrateur
- Révision des règlements généraux
- Ménage complet des archives et des dossiers administratifs

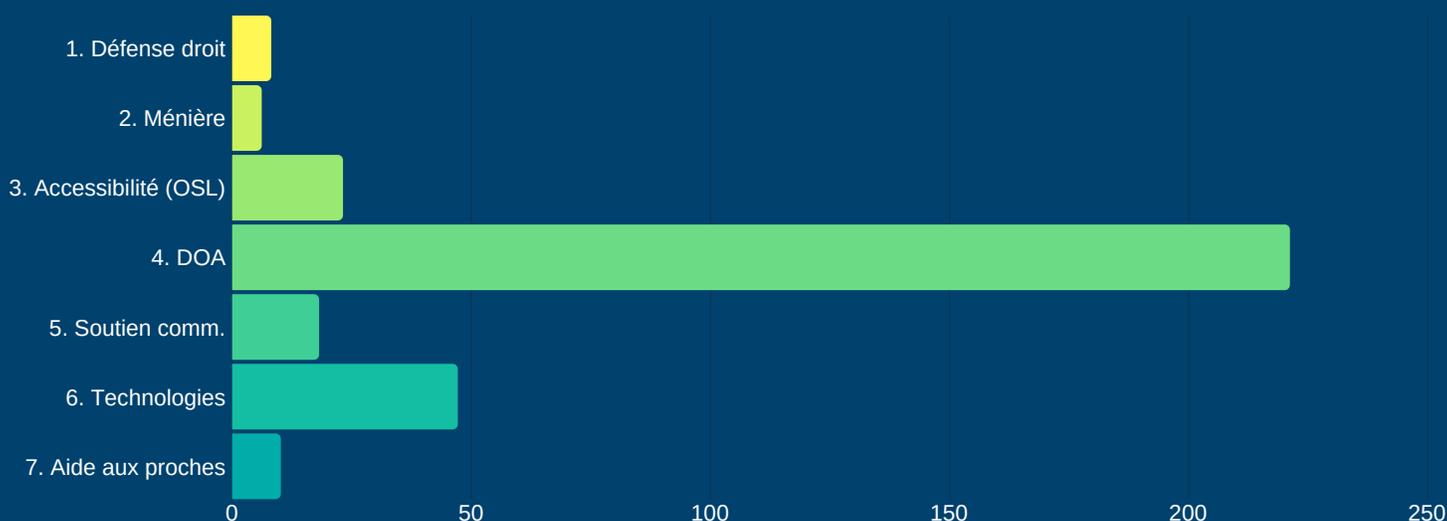
## BILAN STATISTIQUE DES SERVICES

Les services et les suivis de l'APDA comprennent plusieurs volets dans lesquels se déclinent nos services d'accompagnement, d'écoute, de soutien, de référence, d'information et de sensibilisation:

1. Défense des droits (dossiers collectifs et aide individuelle)
2. Maladie de Ménière (groupes, soutien, reconnaissance)
3. Où sortir sans limites (accessibilité dans les lieux publics)
4. Service "D'une oreille à l'autre" (DOA), appareils recyclés
5. Soutien à la communication (accompagnement et aide)
6. Ateliers technologiques (informations sur technologies accessibles)
7. Aide aux proches
8. Programmations d'activités (participations aux groupes d'entraide, formations, conférences, etc.)

Chaque année, l'association répond à plusieurs centaines de demandes de service ou de suivi. Nous ne recensons pas les demandes en lien avec la programmation d'activités (inscriptions et informations), nous comptons uniquement le nombre de participations (886) et toutes les autres demandes d'aide (374) qui sont soit : par téléphone (181), par courriel ou télécopieur (50), en personne (24), via le site Internet (68) ou sur Facebook (51). Voici comment se répartissent les demandes d'intervention et de suivi par volet:

Répartition des interventions et des suivis selon le volet de service  
(excluant la programmation d'activités)



Les prochaines sections du rapport présenteront le bilan des activités pour chacun des volets.

## DÉFENSE DES DROITS

**L'APDA mène de front plusieurs dossiers en défense collective des droits. Elle fait la promotion de l'action communautaire autonome. Elle offre aussi un accompagnement individuel aux personnes dont les droits sont fragilisés à cause de leur déficience auditive.**

### Système d'aide à l'audition - Cinéma Le Clap

Nous avons rencontré le directeur des cinémas Le Clap afin de discuter de la possibilité de faire l'installation d'un système d'aide à l'audition à Loretteville. Il est maintenant fonctionnel !

### Système d'aide à l'audition - Palais de justice

Travaillons actuellement à une procédure d'emprunt provincial pour les systèmes d'aide à l'audition disponible dans les palais de justice à travers la province.

### Table de concertation sur l'accessibilité universelle de la Ville de Québec

Participation à la rencontre pour suivre l'atteinte des objectifs et formuler des recommandations.

### Mobilité durable

Contribution à deux mémoires sur la mobilité durable et le transports collectifs pour les personnes malentendantes.

### Règlement sur les aides auditives

Communications avec la ministre de la santé et des services sociaux pour obtenir une directive ministérielle confirmant qu'il est possible de recycler les appareils de la RAMQ étant donné qu'aucun programme de recyclage n'est offert par le Québec.

### Participation au comité aviseur Relais Bell

Participation au comité d'amélioration des services de relais offert par Bell

Comité accès culture de la Ville de Québec  
Participation au Parlons Culture pour parler d'accessibilité, participation aux décisions de la Ville de Québec pour l'achat du nouveau système d'aide à l'audition

Reconnaissance de l'autocollant "Oreille barrée" sur la carte d'assurance maladie  
Il est maintenant légal d'apposer cet autocollant sur le dessus de sa carte.

Suivi d'une plainte au CRTC pour l'obtention de services de relais IP pour deux compagnies de télécommunication

Le cheminement de la plainte a porté fruit et une des compagnie a fait l'acquisition du service, mais ne l'a toujours pas mis en fonction.

### Dossiers individuels:

Lettre au ministre de l'immigration pour une personne immigrante malentendante afin de faciliter son processus d'immigration.  
Demandes d'équipement adapté au tribunal.  
Retranscription d'une intervention avec le médecin. Accès aux services d'aide à domicile. Information sur un processus de plainte envers un audioprothésiste.

## MALADIE DE MÉNIÈRE

Depuis 2010, l'APDA offre une réponse spécifique aux demandes d'aide de personnes atteintes de cette maladie peu connue. Cette maladie atteint le centre de l'équilibre situé dans l'oreille interne, causant des vertiges rotatoires, des nausées, des pertes d'équilibre et des acouphènes. Cette maladie très invalidante et invasive perturbe le quotidien des personnes atteintes. Afin d'aider et d'outiller les personnes qui vivent avec cette maladie, l'association a rassemblé de l'information sur son site Internet, elle a créé un groupe de partage et elle offre des services de soutien par téléphone et par courriel par une pair-aidante bénévole, Nancy Porter. La planification stratégique a pour objectif de structurer ce service et d'avoir une coanimation avec une intervenante pour prévenir les effets néfastes de la Ménière. Pour cette année, environ 40 heures bénévoles ont été consacrées au volet maladie de Ménière.

Pour continuer la démarche de reconnaissance de la Journée nationale de la maladie de Ménière, une lettre a été envoyée à la ministre de la santé. Celle-ci a répondu favorablement à notre demande et souhaite déposer une motion à l'Assemblée nationale pour reconnaître cette journée en vue de sensibiliser le public et stimuler la découverte de connaissances sur cette maladie.



## ACCESSIBILITÉ - OÙ SORTIR SANS LIMITES?

Kim Auclair a rejoint l'équipe de l'APDA à titre d'Agente de communication pour mettre en place le projet OÙ sortir sans limites qui se veut d'un outil pour promouvoir les lieux accessibles et les bonnes pratiques d'accessibilité dans les lieux publics. L'idée est inspirée du projet « L'accessibilité à notre portée » qui a amené le Comité accessibilité de l'APDA à évaluer les salles de spectacle de la Ville de Québec en 2015. Sa propre expérience de la surdité l'a amenée à faire connaître l'initiative partout au Québec !

Financé par l'Office des personnes handicapées du Québec, OÙ sortir sans limites a été lancé le 27 octobre 2018. L'outil favorise l'inclusion sociale des personnes malentendantes en listant les services adaptés existants et les endroits respectant certains critères d'accessibilité au moyen d'un répertoire en ligne. Le projet encourage les bonnes pratiques en façonnant un guide de conseils pratiques pour les entreprises. Afin de mieux cerner les difficultés des personnes malentendantes dans les lieux et les services publics, l'APDA a, d'abord, fait circuler un questionnaire spontané ; 128 participants, majoritairement malentendants ont répondu. Ces données nous ont permis de prioriser les lieux à évaluer et d'établir certains critères d'accessibilité pour les personnes malentendantes.

La synthèse des résultats est disponible  
à l'adresse suivante :  
[www.ousortirsanslimites.com/synthese2018.pdf](http://www.ousortirsanslimites.com/synthese2018.pdf).

**OÙ SORTIR  
SANS LIMITES**



## ACCESSIBILITÉ - OÙ SORTIR SANS LIMITES? (SUITE)

### Un partenariat important avec Kéroul et Audition Québec

Kéroul est un organisme à but non lucratif qui cherche à rendre le tourisme et la culture accessibles aux personnes à capacités physiques restreintes. Nous avons établi un partenariat pour OÙ sortir sans limites : Kéroul a fourni une liste de lieux adaptés pour les personnes malentendantes que nous ajoutons actuellement sur une carte virtuelle avec la mention « lieu partenaire ». Une fois affichés, ces endroits peuvent être commentés par notre communauté. Un partenariat similaire a été également fait avec Audition Québec qui est l'organisme derrière la réalisation du "Répertoire des salles équipées d'un système d'aide à l'audition." Les salles ciblées par l'équipe d'Audition Québec sont ajoutées sur le site Web d'Où sortir sans limites avec la mention « lieu partenaire »

### Un guide de pratiques pour les entreprises

Le guide " 10 bonnes pratiques pour rendre les entreprises accessibles pour les personnes malentendantes " a été rédigé, il sera dévoilé au cours de l'année 2019-2020.

### Une couverture médiatique

Enfin, afin de sensibiliser la population aux contraintes des individus atteints de surdit , nous avons contact  plusieurs m dias. Certains ont accept  de publier des articles pr r dig s, alors que d'autres nous ont interview s. Toutes nos apparitions m diatiques sont sur notre site Internet : <https://www.apda.ca/dans-les-medias>.

Ce projet a pu  tre r alis  gr ce au soutien financier de l'OPHQ. Merci!

**Office des personnes  
handicap es**

**Qu bec**



## D'UNE OREILLE À L'AUTRE

1 an déjà ! L'équipe de l'APDA offre le service « D'une oreille à l'autre » pour le recyclage des prothèses auditives, financé par le Ministère de la famille. Le service de recyclage des prothèses auditives vise l'amélioration des conditions de vie des aînés malentendants à faible revenu. Il répond aux besoins d'accès aux technologies sensorielles comme les prothèses auditives et les aides de suppléance à l'audition. Ce service favorise la participation sociale, brise l'isolement, assure la sécurité et prévient le déclin cognitif causé par le manque de stimulation du nerf auditif. Le programme a été pensé à la suite de nombreux appels téléphoniques d'aînés malentendants qui avaient besoin d'une ou de deux prothèses auditives, mais ne pouvaient pas les financer à cause de leur précarité.

Au Québec, les assureurs privés, les Anciens combattants, la Commission des normes, de l'équité de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) ainsi que la RAMQ couvrent une partie des frais pour les personnes admissibles. Cependant, il y a des obstacles importants à l'accès universel aux services de dépistage et de traitement de la perte auditive pour les personnes aînées à faible revenu. La RAMQ ne couvre pas les appareils binauraux pour les personnes qui ne sont pas sur le marché du travail ou scolarisés (personnes retraitées, personnes sur le programme d'aide de dernier recours, personnes éloignées du système, etc.) À cela s'ajoute également les adultes qui ont une déficience entre 25 et 34 décibels qui ne se qualifient pas selon les critères de la RAMQ. Souvent ces personnes sont en attente également d'une évaluation en audiologie, qui peut prendre autour d'un an dans le système public, afin d'être admissible au remboursement par les assurances. Le délai est plus court au privé, mais nécessite un coût financier. De plus, il y a des aînés qui n'ont pas accès aux aides de suppléance à l'audition (téléphone adapté, système environnement, système de télévision, etc.). Pourtant ces personnes expriment avoir besoin d'aménager leur milieu de vie pour se sentir en sécurité et de pouvoir communiquer avec leurs proches. Il y a également les personnes aînées immigrantes qui sont en attente d'un statut permanent pour bénéficier du Régime d'assurance maladie. Ils ne peuvent pas avoir accès gratuitement à une prothèse auditive et aux aides de suppléance à l'audition.

Et que dire des personnes aînées sans abri. Ces personnes en marge de la société ont aussi besoin d'être sensibilisées à l'importance de l'audition, mais également d'avoir accès aux prothèses auditives et aux piles pour le bon fonctionnement de ces appareils. Par ailleurs, les piles entraînent un coût moyen de 350\$ par année. Un paquet de 40 piles coûte 25\$ plus taxes et chaque pile dure environ 36 heures. L'appareil binaural exige 2 piles (donc environ 30 jours par paquet). Ces frais ne sont pas couverts par les assurances, seulement une proportion donne droit à un crédit d'impôt. Ils sont difficiles à supporter pour un aîné à faible revenu.

Tous ces impacts entraînent une diminution de la qualité de vie de ces personnes, plus de prise en charge par leurs proches et des coûts pour le système de santé. Tout au courant de la dernière année le service D'une oreille à l'autre, en collaboration avec les spécialistes de l'audition, est venu en aide à plus de 40 aînés malentendants à faible revenu en offrant des prothèses auditives recyclées, l'examen auditif, l'embout et l'ajustement des prothèses auditives. Deux (2) missions ont eu lieu à Québec et une (1) à Montréal. Jusqu'à présent, nous avons 48 points de dépôt au Québec et six ententes partenariales avec des équipes multidisciplinaires.

L'équipe de l'Association a aussi présenté le service « D'une oreille à l'autre » lors du colloque de l'Institut de réadaptation physique de Québec (IRDPQ) et celui de l'ordre des audioprothésistes du Québec afin de faire connaître notre service auprès des spécialistes de l'audition, mais aussi auprès de la clientèle. A ceci s'ajoute une couverture médiatique tout au long de la dernière année qui a rejoint des millions de québécois.

### Les Retombées:

- Plus de 200 demandes d'aide reçues en 2018-2019
- 620 prothèses reçues en dons
- 153 prothèses qui ont été recyclées pour nos missions.
- 40 aînés malentendants ont reçu une prothèse auditive
- 20 personnes ont reçu une aide de suppléance à l'audition.

**Famille**  
**Québec** 

## SOUTIEN À LA COMMUNICATION

L'association offre un service d'accompagnements bénévole pour des rendez-vous importants. Un bénévole ou un membre de l'équipe vous accompagne et s'assure de votre compréhension. Il prend également des notes pour vous. Ce service est gratuit, vous n'avez qu'à communiquer avec nous. Pour l'année 2018-2019, 12 accompagnements ont été effectués. Un grand merci à notre bénévole dévouée et exceptionnelle : Jeannette Bélanger.

Considérant que certains accompagnements ont nécessité une expertise en intervention psychosociale ou une formation en secourisme, nous avons convenu que ceux-ci doivent désormais être réalisés par une employée formée ou notre actuelle bénévole formée, puisque que les défis de recrutement d'une équipe bénévole, de formation et de supervision continue pour le respect du cadre éthique impliquent une trop grande structure organisationnelle pour le nombre de demandes. Une formation d'interprète oraliste est aussi envisagée pour la personne accompagnante.

## INFORMATION SUR LA TECHNOLOGIE

De plus en plus de personnes malentendantes nous consultent pour avoir des informations sur l'utilisation des technologies: applications, fonctions d'accessibilité sur appareils électroniques, service relais, etc. Pour répondre à ce besoin, nous avons développé une série d'ateliers d'échange sur l'utilisation des technologies dans le quotidien en partenariat avec l'équipe de recherche Pratiques sociales et surdité. Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier de Société inclusive.

En 2018-2019, un atelier technologique a été offert en collaboration avec l'AQEPA-03 et une série d'ateliers a été amorcée en partenariat avec l'équipe de recherche *Pratiques sociales et surdité (voir programmation d'activités.)* Les ateliers technologiques ont pour but de faciliter l'intégration de connaissances par le partage entre utilisateurs. Une communauté de pratique se développera afin de diffuser davantage les connaissances sur le thème des technologies accessibles, en vue de faciliter les communications en général, l'employabilité et la formation des personnes malentendantes.



## AIDE AUX PROCHES (NOUVEAU PROJET)

En 2018-2019, nous avons lancé un projet pour soutenir les proches de personnes malentendantes. Grâce à l'appui financier que nous avons obtenu de l'APPUI pour les proches aidants, nous avons pu embaucher une psychologue qui créera un guide de soutien pour les proches.

Pourquoi est-il important de penser aux proches des personnes malentendantes ? Parce qu'ils sont nombreux ! En effet, au Canada, plus d'un aîné sur deux vit avec une surdité. L'entourage est donc davantage susceptible de composer avec la perte auditive d'un de leurs proches lorsqu'ils avancent en âge. Les problématiques de l'audition ont des impacts importants sur les personnes qui sont malentendantes, mais aussi sur leur entourage. En effet, il est plus difficile de maintenir une relation harmonieuse entre deux personnes lorsque la communication est plus ardue. Les proches peuvent avoir à composer avec des deuils et des émotions face à la situation et ressentir le besoin de s'exprimer. Par conséquent, l'Association des personnes avec une déficience de l'audition (APDA) cherche à offrir un espace de partage pour les proches et des outils pour améliorer leur expérience en tant que proche, grâce au soutien de l'APPUI. Au terme de ce projet, un guide d'animation pour les animateurs pour les cafés-rencontres et un guide pratique pour les proches seront publiés et diffusés. Des animateurs seront également formés. Ainsi, les proches de personnes avec une problématique de l'audition auront la possibilité d'échanger et de se soutenir mutuellement et de mieux connaître différents thèmes reliés aux problématiques de l'audition dans le cadre d'une série de cafés-rencontres.

Pour en savoir davantage:  
Rachel Filion, psychologue et chargée de projet  
formation@apda.ca



## PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS

Deux fois par année, une programmation d'activités est constituée par et pour les membres afin de susciter la vie associative et la participation sociale, et ce, tout en répondant aux besoins et aux attentes exprimées par les membres de l'association. Ces programmations comprennent;

1. Les cafés-rencontres Stratégies de communication
2. Ateliers technos
3. Le programme Viactive
4. Les conférences
5. Les activités ponctuelles et sociales
6. Les groupes de soutien

## PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS (SUITE)

### 1. CAFÉS-RENCONTRES STRATÉGIES DE COMMUNICATION

L'objectif des rencontres est de passer un moment en bonne compagnie et d'échanger sur un sujet donné, tout en pratiquant ses stratégies de communication. Cette activité est primordiale dans la programmation de l'APDA. Cette année, 23 rencontres ont eu lieu et en moyenne 12 personnes y ont participé. D'ailleurs, c'est le maximum de participants, peut-être devons-nous en ouvrir un deuxième à l'automne. L'animation est assurée par madame Louise Prévost. Voici des exemples de thèmes de cette année : Connaissez-vous bien tous les moyens mis à notre portée pour nous faciliter la vie ? Vous empêchez-vous de faire certaines sorties considérant votre handicap ? ou Quels problèmes de communication rencontrez-vous le plus souvent et les stratégies utilisées ?

### 2. ATELIERS TECHNOS

le 19 juillet, nous avons effectué un atelier techno dans le cadre du programme Emploi-Ados de l'Association québécoise des enfants avec problèmes auditifs (AQEPA 03-12). Quatre jeunes sont venus donner une formation à nos membres concernant les technologies de la communication et les accessibilités pour les personnes malentendantes. En tout, 18 personnes étaient présentes. De plus, en partenariat avec l'équipe de recherches "Pratiques sociales et surdité" nous avons commencé le projet "ateliers sur l'utilisation des technologies" qui se poursuivra pendant l'année 2019-2020, dix membres y participent.

### 3. PROGRAMME VIACTIVE

Dans l'objectif d'offrir un environnement adapté à la réalisation d'activités pour les malentendants, l'APDA offre le programme Viactive de Kino Québec à ses membres. L'animation est assurée par madame Lise Pelletier. Cette activité permet aux personnes âgées d'effectuer un programme d'exercices leur donnant la possibilité de conserver et d'améliorer leur condition physique. Pour l'année 2018-2019, 22 séances ont été données et en moyenne 11 personnes participaient à chacune des séances.

### 4. CONFÉRENCES

Le 1er mai 2018, Chantal Pelletier, du centre 9-1-1 du service de police de la Ville de Québec a présenté la fonction texto 9-1-1 ainsi que l'historique d'endroits pour les personnes avec une limitation. 14 membres ont participé.

Le 26 novembre 2018, Marie-Ève Côté-Henry, agente de prévention du service de police de la Ville de Québec a présenté une conférence sur la sécurité informatique. 15 membres ont participé.

## PROGRAMMATION D'ACTIVITÉ (SUITE)

### 5. ACTIVITÉS PONCTUELLES ET SOCIALES

#### 5.1 Repas au restaurant

Le 21 avril, nous sommes allés au restaurant Le Grand Bourg à Charlesbourg. Les 12 participants sont tous repartis le ventre plein. Le 27 octobre, nous avons partagé un brunch à la passerelle Lebourgneuf afin de procéder au lancement du projet "Où sortir sans limites" auprès de nos membres. Ces sorties, en plus de briser l'isolement et de renforcer le sentiment d'appartenance à l'APDA, permettent de pratiquer les stratégies de communication avec des personnes compréhensives des difficultés communicationnelles et vivant bien souvent des réalités semblables. Elles permettent aussi d'évaluer le confort acoustique des lieux et de guider les membres lors de sorties personnelles.

#### 5.2 Cabane à sucre

Le 24 mars 2019, nous nous sommes rendus au domaine Maizeret où nous avons loué une salle, fait venir un traiteur de cabane à sucre ainsi que la tire sur la neige afin de créer une cabane à sucre accessible. Nous avons refait la cabane à sucre avec l'AQEPA et l'Association des implantés cochléaires du Québec (AICQ). En tout, 118 personnes étaient présentes, dont 26 de notre association.

#### 5.3 Brunch de Noël

Le 9 décembre 2018, nous avons loué une salle au centre communautaire et culturel de Charlesbourg pour célébrer le temps des fêtes autour d'un brunch fait maison par l'équipe de l'APDA. Nous y avons également effectué un échange de cadeaux. 50 personnes se sont déplacées pour célébrer avec nous.

#### 5.4 Épluchette de blé d'inde

Le 15 septembre 2018 a eu lieu la traditionnelle et annuelle épluchette de blé d'inde. Cette année, nous avons fait l'épluchette dans le parc adjacent à nos locaux. 30 personnes sont venues se remplir la bedaine de bons épis et de hot-dogs.

#### 5.5 Les 5 à 7

Dans la dernière année, nous avons effectué le retour des 5 à 7 à l'APDA, à la demande de plusieurs membres. Le 28 septembre, nous avons tenu un 5 à 7 ayant pour thème le lancement du service "D'une oreille à l'autre". En tout, 41 personnes étaient présentes. Ensuite, le 18 février 2019, nous avons tenu un 5 à 7 dans le cadre de la Saint-Valentin. Dans la dernière année, le nombre de membres à exploser. Si bien que nous voulions que les gens fassent connaissance. 19 personnes se sont données au jeu de "speed-dating".

### 6. LES GROUPES DE SOUTIEN

Différents groupes de soutien sont offerts ponctuellement à l'APDA par les bénévoles: Partages Ménière, groupe pour les proches aidants, 5 à 7 sur des thèmes spécifiques ayant pour but de créer des liens entre les membres vivant une réalité commune. Cette année, un Partage Ménière a eu lieu, animé par Chantal Fortin et Emilie Boulet, 10 personnes étaient présentes.

## NOS OUTILS DE COMMUNICATION

### MAGAZINE SE COMPRENDRE

Le magazine « Se Comprendre » est la seule publication indépendante traitant de l'audition de la région de Québec. Ce magazine, publié trois fois par année, à l'intention des membres et de la communauté, regorge d'informations essentielles pour celles et ceux qui s'intéressent au sujet des limitations auditives. Pour l'année 2018-2019, trois magazines furent publiés. Le premier, en juin, avait pour thème: Le service "D'une oreille à l'autre". Il contient des articles de spécialistes et de partenaires du projet.

Le deuxième, publié en mars, a pour titre : Place au proches. Il traite exclusivement de la vision des proches de personnes malentendantes. Il regorge de témoignages touchants et sensés sur cette réalité souvent oubliée.

Finalement, le troisième traite du projet "Où sortir sans limites", le répertoire d'endroits accessibles pour les personnes malentendantes et d'un guide à l'attention des entrepreneurs. Le magazine déborde d'exemples concrets d'accessibilité et de conseils pratiques.

Le magazine est un moyen pratique pour ouvrir la communication avec nos membres. Tous les magazines sont en ligne sur notre site Internet. Il est distribué en format papier uniquement aux membres et aux partenaires de l'organisme.

### NOS OUTILS DE COMMUNICATION EN LIGNE:

#### WWW.APDA.CA

Notre site Internet est maintenant beaucoup plus actif et il est maintenant un outil pratique au quotidien. Depuis sa mise à jour en août, nous avons recensé plus de 17,500 pages vues.

#### WWW.OUSORTIRSANSLIMITES.COM

Lancé en octobre 2018, le site Internet est une plate-forme pour repérer des lieux accessibles pour les malentendants et commenter l'expérience client. Il contient aussi une foule de ressources facilitant l'accessibilité. Plus de 1 700 pages vues en six mois.

#### FACEBOOK

Notre page Facebook a été très animée cette année. Si vous voulez des nouvelles de l'actualité du monde de l'audition et de toutes nos actions, c'est le bon endroit. Présentement, plus de 700 abonnés nous suivent et nos publications ont atteint en moyenne 394 personnes par jour tout au long de l'année.



## L'APDA DANS LES MÉDIAS

En 2018-2019, que ce soit sur le Web, à la radio, à la télé, dans les journaux et magazines, l'APDA a fait parler d'elle dans 27 médias différents dans le cadre des missions *D'une oreille à l'autre* ainsi que du projet *Où sortir sans limites*.

1. *Charlesbourg Express* (2 articles) : une mention du lancement du service *D'une oreille à l'autre* et présentation du projet *Où sortir sans limites*.
2. *Le Soleil* : mention de la première mission *D'une oreille à l'autre*.
3. *98,5 FM* : entrevue avec Marie-Hélène Tremblay, directrice.
4. *Le Carrefour de Québec* : mention du service *D'une oreille à l'autre*.
5. *CKRL 89.1* : entrevue avec Marie-Hélène Tremblay pour le service *D'une oreille à l'autre* et une autre avec Kim Auclair pour le projet *Où sortir sans limites*.
6. *Salut Bonjour* : entrevue en direct avec Marie-Hélène à propos du service *D'une oreille à l'autre*.
7. *Le Magazine Virage* : a parlé du service *D'une oreille à l'autre* à deux reprises. D'abord, en tant que coup de coeur et ensuite pour annoncer une nouvelle mission.
8. *Magazine BEL ÂGE* a fait la mention du service *D'une oreille à l'autre* à deux reprises.
9. *Radio-Canada* : reportage de la première mission *D'une oreille à l'autre* à Ici Radio-Canada, le Téléjournal. Les animateurs de l'émission *Entrée Principale* ont également fait la présentation du service.
10. *Le journal Appel* : mention du service *D'une oreille à l'autre*.
11. *Énergir* : publication d'un article signé au nom de Kim Auclair qui invite les employeurs à rendre accessible leurs entreprises pour les personnes malentendantes.
12. *CKIA* : entrevue avec Kim Auclair pour le projet *Où sortir sans limites* à deux reprises. D'abord, pour l'émission *Les captés* et ensuite pour l'émission *Québec, Réveille!*.
13. *Canal M* : a parlé de l'APDA à trois reprises soit, une entrevue avec Kim Auclair pour *Où sortir sans limites* à l'émission *Accès libre*, une entrevue avec Chantal Fortin à propos du service *D'une oreille à l'autre* à l'émission *Le quotidien des quotidiens* et une entrevue avec Marie-Hélène Tremblay pour faire découvrir davantage l'APDA.
14. Le site Web *Handicap.fr* : entrevue avec Kim Auclair qui a fait mention de l'APDA.
15. Le site Web *HRI Mag* : entrevue avec Kim Auclair qui a fait mention du projet *Où sortir sans limites*.
16. *L'AQÉPA* : article de Kim qui traite des difficultés des personnes malentendantes dans les lieux publics.
17. *Le lien multimédia* : entrevue avec Kim Auclair à propos de l'intégration au marché du travail lorsqu'on souffre d'un handicap invisible.
18. *La Fondation de l'Audition* : témoignage de Kim Auclair qui fait la mention du projet *Où sortir sans limites*.
19. *Le Guide Entrepreneur* : article visant à sensibiliser les employeurs aux réalités des personnes malentendantes.
20. *Ton petit look* : témoignage de Kim Auclair qui fait la mention de l'APDA.
21. Le site Web *CITÉ BOOMERS* : mention d'une mission *D'une oreille à l'autre*
22. Le site Web *HôtellerieJobs.com* : entrevue avec Kim Auclair pour parler des défis des personnes malentendantes dans les lieux touristiques.
23. *Le magazine Mag2.0* : article à propos des difficultés des personnes malentendantes dans les lieux publics.
24. *La revue IMPACT Campus* : entrevue avec Ariane Millette à propos d'*Où sortir sans limites*
25. La revue anglaise *Hear Hear* a publié un article de Ariane Millette à propos du service *D'une oreille à l'autre*
26. Le site Web *FacteurH* : article de Kim Auclair à propos du recrutement d'une personne sourde ou malentendante dans lequel elle fait mention de l'APDA
27. *Revue Sourdine de Audition Québec* : article de Kim Auclair à propos d'*Où sortir sans limites*.

## NOS PARTENAIRES ET COLLABORATEURS

L'APDA est membre de ces regroupements et associations:

Association des implantés cochléaires du Québec (AICQ)  
Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA)  
Bénévoles d'expertise (BE)  
Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)  
Corporation de développement communautaire du Grand Charlesbourg (CDC)  
Centre d'action bénévole du Contrefort (CABC)  
Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 (ROP 03)  
Réseau québécois pour l'inclusion sociale des personnes sourdes et malentendantes (ReQIS)

Dans le cadre du service D'une oreille à l'autre nos partenaires sont:

ATELIER SIGNE D'ESPOIR, AUDISON, AUDITIO, AUDITION-SOLIDARITÉ, BÉRUBÉ BRASSARD, LES CENTRES MASLIAH, CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE, CONDUITS AUDITIFS MOBILE, GROUPE FORGET GASPÉSIE, HARMONIE AUDITION, PRÉVOST AUDIOPROTHÉSISTES ET WIDEX.

Dans le cadre de Où sortir sans limites nos partenaires sont:

ARDDS-FRANCE, AUDITION QUÉBEC et KÉROUL

Dans le cadre du service Pour les proches, nos partenaires sont:

CARREFOUR DES PROCHES AIDANTS DE QUÉBEC, CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE CHARLEVOIX ET LES PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES JEFFREY HALE.

Dans le cadre des ateliers technologiques, nos partenaires sont:

CIRRIS, REPAR ET SOCIÉTÉ INCLUSIVE.



Cette année, l'APDA a relancé la table provinciale des associations pour malentendants, nos partenaires sur la table sont: ASSOCIATION DES PERSONNES MALENTENDANTES DE LA MAURICIE (APMM) et ASSOCIATION DES PERSONNES MALENTENDANTES DES BOIS-FRANCS (APMBF)



L'APDA a aussi contribué à la création de l'Alliance en surdit  de la Capitale-Nationale, nos partenaires sur la table sont: AICQ, AQEPA 03-12, CENTRE SIGNES D'ESPOIR, COMIT  D'AIDE AUX FEMMES SOURDES (CAFSQ), FONDATION DES SOURDS, ALPHA-SOURDS

Nos autres pr cieux partenaires:

B N VOLES D'EXPERTISE  
CENTRE D'ACTION B N VOLE DU CONTREFORT  
CHU DE QU BEC  
FADOQ, Programme PIED  
GLOBAL ACCESSIBILITY REPORTING INITIATIVE (GARI)  
IRDPQ  
KINO-QU BEC, Programme Viactive  
REPAR  
VILLE DE QU BEC

## NOS PRIORITÉS POUR L'AN PROCHAIN...

Objectifs en lien avec notre mission, services de relation d'aide:

1. Atteindre 200 membres
2. Mener à bien le projet Pour les proches
3. S'installer dans nos nouveaux locaux au 7755, 1ère Avenue, Québec!
4. Trouver un financement à long terme pour le service D'une oreille à l'autre
5. Développer le volet maladie de Ménière dans nos services

Objectifs en lien avec notre mission, services de sensibilisation:

1. Mettre en place la communauté de pratique pour l'utilisation des technologies accessibles.
2. Atteindre 1500 abonnés sur notre page Facebook
3. Poursuivre la mise sur pied des tables de concertation régionales et provinciales
4. Mettre en place les Sentinelles de l'audition

Objectifs en lien avec notre mission, services de défense des droits:

1. Financer notre service d'accompagnement par des intervenants
2. Déployer la phase 2 de OÙ sortir sans limites

Objectifs en lien avec notre mission, reconnaissance des compétences:

1. Compléter notre tournée des membres
2. Améliorer l'accessibilité de nos activités

Objectifs en lien avec notre mission, amasser des fonds:

1. Diversifier les sources de financement par les dons et les commandites
2. Mettre à jour les politiques du personnel

Si vous désirez en savoir davantage ou avoir une copie de la planification stratégique, n'hésitez pas à communiquer avec la directrice.

## NOS SOURCES DE FINANCEMENT

La réalisation de la mission de l'APDA est rendue possible grâce au soutien financier de:

**NOS BAILLEURS DE FONDS :** Ministère de la Santé et des Services sociaux, Ministère de la famille, Société inclusive, Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), APPUI Capitale-Nationale, Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale, Emploi et développement social Canada, Sphère Québec.

**NOS COMMANDITAIRES:** AICQ, La Bordée, Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg, Le Capitole, Fondation Groupe Forget, Palais Montcalm, SRIEQ, Théâtre Petit-Champlain, Via Capitale, Widex.

**NOS DONATEURS:** Plusieurs députés ont soutenu notre mission via leurs enveloppes discrétionnaires, Ordinateurs pour les écoles du Québec (OPEQ), AuditionSolidarité, association des étudiants à la maîtrise en audiologie (UQAM), Sœurs Augustines de la Miséricorde de Jésus, Soeurs de St-François d'Assise, Soeurs de St-Joseph Saint coeur de Marie, Sœurs de St-Joseph de St-Vallier. Sans oublier l'investissement et les dons de tous nos membres, MERCI!



### NOS ACTIVITÉS D'AUTOFINANCEMENT

Cette année, nous innovons avec la vente de délicieuses vinaigrettes santé produites par une entreprise de Québec : Lökko. Les ventes réalisées par nos membres et nos amis nous ont permis d'amasser plusieurs centaines de dollars. Santé à tous les gourmands qui se sont régalez cette année!

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement l'équipe de travail et tous les bénévoles pour leur proactivité et leur dévouement afin de réaliser notre mission. Nous remercions les donateurs et les bailleurs de fonds, tous nos partenaires ainsi que nos membres qui nous confirment que notre mission a une valeur inestimable! Bravo à toutes et tous pour cette année de succès, nous espérons que la prochaine année sera aussi pleine de réussites dans notre nouvelle maison!



Association des personnes  
avec une déficience de l'audition

## NOS COORDONNÉES

[www.apda.ca](http://www.apda.ca)

[www.ousortirsanslimites.com](http://www.ousortirsanslimites.com)

7755, 1ère Avenue

Québec (QC) G1H 2Y1

Téléphone: (418) 623 -5080

Télécopieur: (418) 623-8936

Coordonnatrice: [info@apda.ca](mailto:info@apda.ca)

Directrice: [direction@apda.ca](mailto:direction@apda.ca)

Chargée de projet: [audition@apda.ca](mailto:audition@apda.ca)

Agente de communication: [communication@apda.ca](mailto:communication@apda.ca)

Aide aux proches: [formation@apda.ca](mailto:formation@apda.ca)

Facebook: [orgapda](https://www.facebook.com/orgapda)

Merci!